

Le 16 décembre 2021

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211

Télec. : 514 289-2007

C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

**OBJET : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Dossier Régie : R-4045-2018 Phase 3
Notre référence R056133**

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») fait suite, par la présente, à la décision D-2021-160 rendue par la Régie de l'énergie le 9 décembre 2021.

Il dépose, à titre de confirmation, la mise à jour du texte des *Conditions de service* pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs, dans ses versions française et anglaise, en y incluant les ajouts mentionnés au paragraphe 22 de la décision ci-haut mentionnée, comme pièce **HQD-12, document 2**.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) *Joelle Cardinal*

JOELLE CARDINAL

c. c. Intervenants (par courriel seulement)